**Vitesse minimale dans les boucles**

Version logicielle : Calculette plomberie version 1.0

Commentaire :

Le guide du CSTB préconise en son chapitre 3.2.2 une vitesse minimum de 0,2 m/s dans les canalisations retour des boucles ECS.

Dernière mise à jour : 18 février 2013

Bibliographie :

* Maitrise du risque de développement des legionelles dans les réseaux d’eau chaude sanitaire – Guide CSTB - 2013